



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 1 de 4
Date : 01/25/07

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL : Mortier d'adhésif pour contrôle acoustique et fissures LATICRETE 125

FAMILLE CHIMIQUE : Mélange exclusif

NOM DU FABRICANT : LATICRETE INTERNATIONAL, INC.
1 Laticrete Park, N.
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :
Rosi Rooshenas
Rosi Rooshenas
Advanced Research Chemist

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 4/08

Nom du préparateur : Steven Fine

II. INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
Sable siliceux	14808-60-7	12-18	50 micro g/m ³	10 mg/m ³	S.O.
Aluminate de calcium	12042-68-1	25-35	5 mg/m ³	5 mg/m ³	S.O.
Dioxyde de titane	13463-67-1	4-7	10 mg/m ³	15 mg/m ³	S.O.
Sulfate de calcium	26499-65-0	2-4	10 mg/m ³	15 mg/m ³	S.O.
Calcaire	16389-88-1	0-30			

S.O. = Sans objet ou non disponible

III. RISQUES POUR LA SANTÉ

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle. (Effets à long terme possibles) Inhalation : Les symptômes sont une dyspnée liée au grand nombre de cicatrices pulmonaires causées par la poussière, des douleurs thoraciques, une réduction de la capacité vitale et la toux. La cicatrization pulmonaire chronique entraîne une fibrose massive progressive qui est souvent accompagnée par une sensibilité accrue aux risques de détérioration de la santé liés à l'association du tabagisme et de l'exposition aux poussières. Les personnes souffrant d'une fonction pulmonaire réduite peuvent présenter un risque accru.

L'inhalation de poussière peut provoquer une silicose, ainsi que le cancer des poumons en fonction de la durée et du niveau d'exposition.

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION (effets aigus) Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. L'inhalation de poussière peut irriter les poumons.

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.

OUI : OSHA fédérale NTP CIRC



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 2 de 4
Date : 01/25/07

-----IV. PREMIERS SOINS : PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE-----

Contact avec les yeux : Tenir les paupières écartées et immédiatement rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau : En cas d'irritation, enlever les vêtements souillés et laver la peau exposée.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais. En cas de détresse respiratoire extrême, administrer de l'oxygène.

Ingestion : Consulter un médecin

----- V. INCENDIE ET EXPLOSION -----

Point d'éclair (méthode) : Ininflammable ou incombustible

Température d'auto-inflammation, °C (°F) : S.O.

Limites d'inflammabilité dans l'air, % volume : Inférieure (LIE) _____ Supérieure (LSE)

Moyens d'extinction des incendies :

jet d'eau

dioxyde de carbone

_____ autre :

mousse

poudre chimique

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome à masque complet et une tenue de protection.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Ce produit peut former des nuages de poussière explosifs dans l'air.

----- VI. DISPERSION ACCIDENTELLE, FUITE ET ÉLIMINATION -----

Procédures de réponse aux dispersions accidentelles (inclure les mesures de protection du personnel) : Nettoyer par une méthode ne dégageant pas de poussière (aspirateur ou balayage humide). Porter un masque à poussière homologué NIOSH, des lunettes de sécurité et des gants.

Préparation des déchets pour l'élimination (types de récipients, neutralisation, etc.) : S.O.

REMARQUE : Éliminer tous les déchets en conformité avec les réglementations fédérales, provinciales et locales.

-----VII. Manipulation et entreposage-----

Entreposer dans un endroit frais et sec.



FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B
Page : 3 de 4
Date : 01/25/07

----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----

Ventilation et mécanismes techniques : ventilation normale

Protection respiratoire (type) : Masque à poussière jetable homologué NIOSH si la PEL est dépassée.

Protection des yeux (type) : lunettes de sécurité

Gants (préciser la matière) : tissu ou gants imperméables

Autres vêtements et équipements : vêtements à manches longues

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : bon entretien normal des locaux

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : tenir à l'écart des alcalis et oxydants forts

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Porter un masque à poussière homologué NIOSH, des lunettes de sécurité et des gants

----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : S.O.

Densité : 2,3

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : S.O.

Solubilité dans l'eau : insoluble

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.

COV : 0 lb/gal

Aspect et odeur : poudre colorée fluide inodore

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) : S.O.

----- X. RÉACTIVITÉ -----

Stabilité :

 x Stable

 Instable

Conditions à éviter : S.O.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : L'exposition à l'acide fluorhydrique ou aux alcalis ou oxydants forts.

	Formulaire	F 7.3.29
	FICHE SIGNALÉTIQUE	Rév.: B Page : 4 de 4 Date : 01/25/07

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). Peut dégager du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, de l'ammoniac lors de la combustion.

Polymérisation dangereuse : _____ Peut se produire _____ x Ne se produit pas

Conditions à éviter : Exposition aux oxydants ou alcalis forts

-----XI. Informations toxicologiques-----
S.O.

-----XII. Informations écologiques-----
-
S.O.

-----XIII. Informations relatives à l'élimination-----
-

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

-----XIV. Informations relatives au transport-----
Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

-----XV. Informations réglementaires-----

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.
Ce produit contient une substance chimique déclarée responsable de cancer, ou d'effets néfastes pour la reproduction par l'État de la Californie.

-----XVI Autres informations-----

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.